

Relevé de décision de la réunion du conseil pédagogique de l'École Doctorale Sciences de la Vie et de la Santé du 3 Juin 2019

Présent.e.s : Syvain Debard, Pascal Darbon, Marie-Paule Felder, Claude Sauter, Maria Zeniou

Ordre du jour

1. Rappel sur la convention individuelle de formation
2. Application de gestion des formations : Amethis
3. Formation intégrité scientifique obligatoire
4. Offre de formation 2018-2019
5. Proposition de formation de la réunion du 26 Juin 2018
6. Proposition de nouvelles formations
7. ED Days 2019
8. Demandes de validation
9. Divers

Ordre du jour

1. Offre de formation
2. Formation intégrité scientifique obligatoire
3. Validation d'heure de formation pour la participation aux MOOC
4. Validation d'heure de formation pour la participation à des cours de Master
5. Validation d'heure de formation Organisation d'événement scientifique
6. Statuer sur les stages de recherche non reconnus en heures de formation
7. Retour sur les ED Days 2019
8. Proposition de nouvelles formations par le conseil pédagogique

Ouverture de la séance 9h05.

1. Offre de formation

Bilan des formations du premier semestre 2019.

Six formations spécifiques de l'ED ont été organisées :

"ED Days 2019" Scientific meeting and many more organized by PhD student for PhD students – March 21st and 22nd, 2019

"Enseigner et Apprendre" for PhD student with teaching duty – IDIP - April 10th 2019

"What job opportunities await you after your PhD" Julie Lombard - APEC – April 17th 2019

"Science of marketing" H. Horry – Merck Millipore – May 17th 2019

"Effective writing" D Goodfellow – June 3-5th 2019

"Bioinformatique" O Lecomte - ESBS - July 1st and 2nd 2019

Ecole Doctorale Sciences de la Vie et de la Santé

Collège Doctoral Européen – 46 Boulevard de la Victoire - 67000 STRASBOURG

Tél. : 03 68 85 16 95 – fax : 03 68 85 16 93 - Courriel : melanie.muser@unistra.fr

<http://www-ed-sdvs.u-strasbg.fr>

Deux formations sont à programmer pour l'automne : Introduction to IP, Knowledge transfer from academy to industry.

A été soulevé, le problème de l'absentéisme à Effective writing qui est réservé à 9 étudiants et donc chaque session coûte 3750€. Le conseil est favorable à ce qu'un courrier soit envoyé au doctorant avec copie au DT pour demander la justification de son absence, car celle-ci lèse les doctorants sur liste d'attente. Le conseil est aussi favorable en cas d'absence de justification à ce que le doctorant ne soit plus prioritaire sur les prochaines sessions de formation, ni sur les autres formations payantes que l'ED met gratuitement à disposition des doctorants

2. Formation intégrité scientifique obligatoire

Sur les deux sessions écoulées de formation :

- 116 doctorant.e.s ont validé le MOOC en Janvier 2019
- 117 doctorant.e.s ont validé le MOOC en Avril 2019

3. Validation d'heure de formation pour la participation aux MOOC

Face à l'augmentation du nombre de formation à distance (MOOC) disponible, le conseil propose de valider partiellement les heures de MOOC certifié. A titre expérimental, seront reconnues les heures, sur présentation d'une certification, jusqu'à un maximum de 10h.

4. Validation d'heure de formation pour la participation à des cours de Master

Une demande est parvenue d'un doctorant demandant la validation en heures de formation scientifique d'heure de cours de master.

Le conseil propose de valider sur le même principe que les MOOC, soit 10h de formation maximum, avec justification de présence (feuille de présence signée par l'enseignant) accompagné d'un courrier du DT justifiant la nécessité de ce cours pour le doctorant.

5. Validation d'heure de formation Organisation d'événement scientifique

La participation à l'organisation d'un événement scientifique (Science en fête) pourra être validée en heures socioprofessionnelles sur la même base que ce qui avait été statué en Janvier 2019 pour l'organisation de retraite de laboratoire.

Si l'événement dure une journée, il entraînera la validation de 4h (2h pour un événement d'une demi-journée) si le doctorant n'a participé qu'à l'organisation préalable. Si lors de l'événement, le doctorant a d'autres tâches (qui seront certifiées par le comité d'organisation), le nombre d'heures reconnues sera doublé.

6. Statuer sur les stages de recherche non reconnus en heures de formation

L'ED a reçu une demande de reconnaissance en heure de formation scientifique d'un stage de 8 mois dans un laboratoire différent de celui de la thèse. Le conseil considère que ce type de stage fait partie intégrante du projet de recherche et sera validé au niveau de l'expérience professionnelle. En conséquence, le conseil décide que les stages ne seront pas reconnus comme de heures de formation scientifique ou socioprofessionnelles.

7. Retour sur les ED Days 2019

10 talks, 9 Blitz, 15 posters, une centaine de participants.

8. Proposition de nouvelles formations par le conseil pédagogique

Claude Sauter propose de renouveler en automne la formation Pymol ainsi que celle qu'il co-anime avec J Mutterer sur Free software toolbox

MP Felder propose de réfléchir à une formation sur l'impact des rythmes (circadiens) sur les approches en biologie.

La prochaine réunion du conseil est planifiée pour décembre 2019/ janvier 2020.

Clôture de la séance 10h15.

Ecole Doctorale Sciences de la Vie et de la Santé

Collège Doctoral Européen – 46 Boulevard de la Victoire - 67000 STRASBOURG

Tél. : 03 68 85 16 95 – fax : 03 68 85 16 93 - Courriel : melanie.muser@unistra.fr

<http://www-ed-sdvs.u-strasbg.fr>